



Procès-verbal

Séance du mardi 9 Mai 2023

Étaient présents : Laëtitia BRIZOUAL, Véronique NICOLEAU-FRANCHETEAU, Philippe Lanic (Commission Travaux), Louana NICOLAS, Léa LE MOING et Liam Duménil.

Excusés : Joël Marivain, Nathaël Guillermic et Luis Le Fur.

1 / Commémoration du 8 mai :

Nous remercions nos jeunes élus qui se sont déplacés et qui ont participé à la commémoration de la guerre 1939 – 1945.
Je vous laisse une photo souvenir.



2 / Sécurité routière :

Les enfants ont choisit de mettre 3 panneaux différents pour faire ralentir les automobilistes.

Nous attendons le chiffrage et le vote du conseil municipal (des adultes) pour valider le projet. Par la suite nous souhaitons faire intervenir la sécurité routière lors de la mise en place définitive des panneaux de sécurité.



NLx03



NLx08



NLx09

Les enfants ont également travaillé sur une brochure de sensibilisation à la sécurité routière, voici le résultat de leur réflexion :

En voiture, il faut :

- Mettre sa ceinture
- Respecter les limitations de vitesse
- Ne pas déconcentrer le conducteur
- Respecter les priorités à droite
- Ralentir aux passage piétons

A pied, il faut :

- Regarder **GAUCHE – DROITE – GAUCHE** avant de traverser
- Marcher sur les trottoirs
- Dans l'obscurité, mettre un **gilet jaune et des bandes réfléchissantes**

A vélo, il faut :

- Obligatoirement porter un casque jusqu'à 12 ans
- Rouler sur la route et non sur les trottoirs
- Tendre son bras du côté que l'on souhaite tourner pour signaler son changement de direction.
- Faire attention aux priorités à droite.

Ce n'est qu'un début, les enfants ont encore beaucoup de travail à faire sur le sujet.

3/ Repas avec le club de l'âge d'or (changement de date)

Les enfants du CME (pour commencer) sont invités par monsieur Sadowski (président du club de l'âge d'or) au repas des aînés qui aura lieu le mercredi 14 juin.

Pour s'inscrire, merci de se rapprocher de Laëtitia Brizoual, elle accompagnera les enfants ce jour là.

4 / Tirage des jurés d'assise

Sur proposition de Thibault Le Tarnec, secrétaire de mairie, les enfants ont réalisé le tirage au sort des jurés d'assise. Deux habitants de Kerfourn ont été désignés au hasard parmi la liste électorale.

Pour ce faire, les enfants du CME ont tirés au sort le numéro d'une page de la liste électorale (dizaine et unité) et ensuite le numéro d'une ligne sur cette page correspondant à un électeur.

Chaque commune doit procéder à ce tirage au sort. Le nombre de citoyen tiré au sort dépend de la population communale. Ces personnes peuvent être à nouveau tirées au sort pour participer à un procès à la cours d'assises de Vannes en tant que juge dans une affaire de crime.

Séance levée à 19h15.

Petite info, le site de la commune de Kerfourn s'étoffe, n'hésitez pas à aller chercher des informations dedans, il y a un onglet conseil municipal des enfants où vous pouvez trouver les PV de réunion ainsi que des photos.

Prochain CME le 20 juin à 18h